

Bruxelles, le 7 mai 2019
(OR. en)

9047/19
COR 1
OJ CRP1 17

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

8 mai 2019 (10:00)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Points avec débat (II)

Le point ci-après est libellé comme suit:

Transports

33. OMI - Coordination au sein de l'UE en vue de la 74^e session du
Comité de la protection du milieu marin
Établissement de la position de l'UE

9005/19 + **COR 1**

Le point suivant est modifié et doit se lire:

Agriculture

36. Préparation du comité du Codex Alimentarius sur l'étiquetage
des denrées alimentaires (**Ottawa**, du 13 au 17 mai 2019) -
Avant-projet de directives du Codex sur l'étiquetage nutritionnel
frontal
Établissement de la position de l'UE

9064/19

Points sans débat (I)

Les points ci-après sont libellés comme suit:

Nominations

42. Nomination de membres titulaires et de membres suppléants (HU) du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail
Adoption
- 7981/19
7980/1/19 REV 1
SOC

Actes délégués ou actes d'exécution

Agriculture

71. Règlement délégué de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/2031 du Parlement européen et du Conseil relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux, autorisant les États membres à prévoir des dérogations temporaires compte tenu des analyses officielles, dans un but scientifique ou pédagogique, ou à des fins d'essai, de sélection variétale ou d'amélioration génétique
Acte délégué - Intention de ne pas exprimer d'objections
- 8818/19 + **ADD 1**
7641/19 + ADD 1
PHYTOSAN
-